

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/ 10/S/2022-2023 RELATIF A L'ASSURANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES DE L'OBR.

Date de Publication

24/8 /2022

Date d'Ouverture :

13/9 /2022

1. Objet du marché

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour l'assurance des véhicules automobiles de l'OBR, dont les spécifications techniques, le nombre de véhicules et les types de couverture sont définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

L'Office Burundais des Recettes compte financer l'exécution de ce marché sur ses fonds propres de l'exercice budgétaire 2022-2023.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les services prévus dans le cadre de ce marché sont rendus en un seul lot. Ces services seront assurés à partir des dates respectives précisées dans les tableaux en annexe.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics au Burundi.

Les Associations sans but lucratif et les Organisations Non Gouvernementales ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'OBR (www.obr.bi) et sera obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sis immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000 BIF) versés au compte N°01104582385 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit, et moyennant un accusé de réception, au Commissaire des Services Généraux de l'OBR.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jour calendaire à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux à l'Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282216 au plus tard le **13/9./2022**, à **09 h 30 minutes**. Elles porteront la mention suivante » **OFFRE POUR LE SERVICE D'ASSURANCE DES VEHICULES DE L'OBR** »

7. La validité des offres

Les offres restent valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date d'ouverture effective des offres.

8. Garantie de soumission

Une garantie de soumission de deux millions de Francs Burundais (2 000 000 BIF) est exigée. La garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **13/9./2022** à **09 h 30 minutes et seront ouvertes le même jour à 10 h00 minutes**. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent pourront y assister.

N B : Toute offre déposée après l'heure et la date limite ne sera pas ouverte.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et se fera dans l'une des salles de l'Office Burundais des Recettes sise à ROHERO, Immeuble VIRAGO, à 10 h 00 minutes heure locale.

11. Demande des renseignements/éclaircissements sur le DAO

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

L'ouverture des offres aura lieu le 13/09/2022 à 10 h 00' dans la salle du 2^{ème} étage Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II,. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés publics peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres déposées après la date et l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

10. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission est exigée pour chaque lot. Elle est de :

1. Six millions six cent sept mille trois cent quarante-quatre Francs Burundais (6.607.344 BIF) pour le lot 1.
2. Un million six cent cinquante-neuf mille deux cent trente-deux Francs Burundais (1.659.232 BIF) pour le lot 2.
3. Trois cent seize mille neuf cent Francs Burundais (316.900 BIF) pour le lot 3.
4. Un million huit mille Francs Burundais (1.800.000 BIF) pour le lot 4.

La garantie de soumission sera payée auprès d'une banque nationale ou microfinance.

12. Critères de qualification

Pour chaque lot, les offres techniques et financières devront être entièrement conformes au Dossier d'Appel d'Offres et l'offre financière la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée ni surestimée. Les offres sous-estimées ou surestimées seront déterminées conformément à l'article 194 alinéa 1 du Code des Marchés Publics. Le pourcentage à appliquer est de $\pm 10\%$.

13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

*Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282216*

Fait à Bujumbura, le 16/08/2022

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO